

Cahiers de la Méditerranée

67 | 2003 Du cosmopolitisme en Méditerrannée

Alexandrie, 1929

Réflexions sur le cosmopolitisme à l'Ecole française

Frédéric Abecassis



Édition électronique

URL: http://journals.openedition.org/cdlm/131

ISSN: 1773-0201

Éditeu

Centre de la Méditerranée moderne et contemporaine

Édition imprimée

Date de publication : 15 décembre 2003

Pagination: 201-224 ISSN: 0395-9317

Référence électronique

Frédéric Abecassis, « Alexandrie, 1929 », *Cahiers de la Méditerranée* [En ligne], 67 | 2003, mis en ligne le 25 juillet 2005, consulté le 30 avril 2019. URL : http://journals.openedition.org/cdlm/131

Ce document a été généré automatiquement le 30 avril 2019.

© Tous droits réservés

Alexandrie, 1929

Réflexions sur le cosmopolitisme à l'Ecole française

Frédéric Abecassis

- Le propos de cette contribution est d'apporter quelques éclairages sur le fonctionnement du cosmopolitisme dans les établissements d'enseignement français de la circonscription consulaire d'Alexandrie en 1929.
- C'est dans les institutions scolaires que l'image d'un cosmopolitisme alexandrin s'est peut-être le mieux incarnée et diffusée. Souvent embellie par le souvenir, la cohabitation d'enfants et d'adolescents de statuts sociaux, de religions et de nationalités différentes dans des institutions françaises ou anglaises a pu alimenter le mythe et donner corps à l'existence d'une « communauté citadine » dont Robert Ilbert a décrit la formation, puis l'apogée dans le premier tiers du XX^e siècle.
- Abordant l'histoire d'Alexandrie à l'époque contemporaine, celui-ci, nous dit Jean-Charles Depaule, avait envisagé au départ d'écrire un essai centré sur le cosmopolitisme¹. S'il a par la suite plutôt développé la notion d'ordre urbain et cherché à reconstituer "un espace citadin dans sa croissance, dans ses rythmes et dans son statut de production sociale"², la mémoire de ce moment très particulier des villes-ports de la Méditerranée a fortement marqué ses travaux.
- Dans son film autobiographique *Alexandrie Pourquoi* (1980), c'est autour d'une institution scolaire, le *Victoria College*, fleuron de l'enseignement secondaire britannique au Proche-Orient depuis 1901, que Youssef Chahine choisit d'incarner l'Alexandrie cosmopolite de son enfance, emportée selon lui dans la tourmente de la Seconde Guerre mondiale. Le choix des noms des camarades de classe du jeune Yahia témoigne à lui seul d'une appartenance communautaire, tandis que la première image du film, un long plan fixe sur le bâtiment du collège, symbolise le lien qui les unit et l'ordre (britannique) qui le soustend.
- Le film sonne à la fois comme un adieu à l'enfance, un adieu à une ville qui devient terre d'exil pour les étrangers à l'Égypte, enfin comme un hommage rendu à un ordre social révolu, qui permettait, malgré toute sa cruauté, de susciter des vocations, de construire

- des affinités ou même d'unir les contraires. Le positionnement de chacun des personnages selon deux axes formalisant des écarts de richesse et de nationalité est très révélateur de la manière dont Chahine a voulu rendre compte du *génie du lieu*.
- Les deux grandes histoires d'amour qui traversent le film mettent aux prises des personnages que tout oppose et que seule cette Alexandrie-là pouvait se faire rencontrer. La première vouée à la violence et à la mort, entre Adel bey, jeune aristocrate déclassé, assassin de militaires britanniques à ses heures perdues et Thomas Friskin, conscrit anglais jeté dans une guerre insensée loin de son pays. Violé par Adel bey dès leur première rencontre, il trouvera la mort sur le champ de bataille d'Al-Alamein.
- La seconde histoire d'amour est porteuse de naissance et de promesse de retour, mais tout aussi inattendue que la première, entre Sarah, fille d'un notable juif de la cité son nom tient à la fois de celui de Curiel ou de Cicurel et Ibrahim, musulman, modeste étudiant en droit, impliqué dans le mouvement social et assez proche des officiers activistes égyptiens. Les parcours des personnages, les exils choisis ou contraints, les aléas de la fortune au cours de la guerre dessinent la trame d'une profonde mutation du système social alexandrin.
- Au tissu complexe de relations familiales et d'affinités nouées autour du *Victoria College* se substitue le réseau de relations très cloisonné du personnage de Morsi, proxénète et profiteur de guerre, dont le triomphe final inaugure le temps des malfrats, des coups de main et des indicateurs de police.
- Les représentations tendent toujours à alimenter les mythes. Et si les pratiques ne sauraient se dissocier des mythes qui les accompagnent, leur reconstitution a toujours beaucoup de mal à se défaire des biais des représentations. Un recensement des écoles considérées comme françaises, simultané dans les consulats de France au Caire, à Alexandrie, à Port-Saïd et à Suez atteste de la spécificité alexandrine dans l'espace égyptien. La relative précision des données fournies par le poste consulaire d'Alexandrie permet de saisir l'ensemble des écoles françaises de la circonscription et leur public en 1929. L'analyse établissement par établissement fait ressortir les limites de ce mélange des classes sociales et des confessions, ainsi que des pratiques très différenciées vis-à-vis des écoles françaises selon la communauté ou la colonie d'origine.

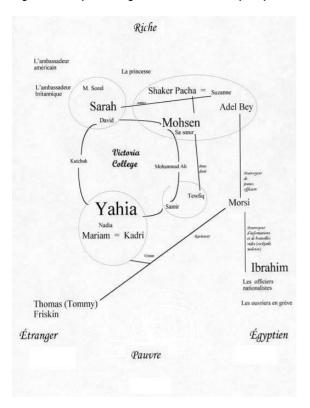


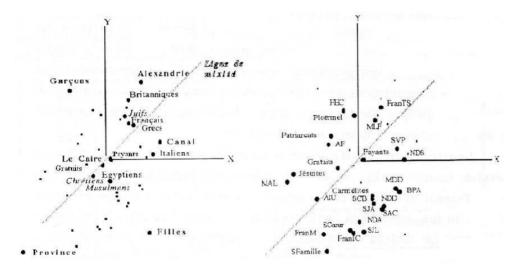
Figure 1 : Les personnages du film Alexandrie, pourquoi?

ad Aegyptum

- Avec un peu moins de 10 000 élèves dans les écoles françaises d'après le consulat de France, Alexandrie arrive assez loin derrière l'agglomération du Caire pour ce qui est des effectifs³. Mais, avec la zone du canal de Suez, c'est là que la marque de l'enseignement étranger est la plus forte. D'après la Statistique scolaire d'Égypte⁴, les écoles étrangères se partagent équitablement avec les écoles égyptiennes les élèves scolarisés dans l'enseignement « moderne » de la ville en 1933-1934, tandis que ces écoles ne représentent que le quart des effectifs scolarisés dans la capitale et dans le reste du pays.
- Si à Alexandrie, les écoles grecques et italiennes drainent les effectifs les plus importants derrière les écoles françaises et ne laissent aux établissements britanniques et américains qu'un poids assez marginal, ce sont les établissements français et anglais qui ont la clientèle la plus diversifiée du point de vue de la nationalité et de la religion. Les écoles grecques et italiennes y ont en effet pour fonction de scolariser en priorité les enfants de leur colonie, tandis que les écoles des missions protestantes, sous protection américaine, attirent essentiellement un public égyptien, en majorité copte.
- La spécificité d'Alexandrie se lit aussi dans la typologie des missions françaises ou considérées comme françaises opérant sur le territoire égyptien⁵, en fonction de leur clientèle. Deux oppositions majeures rendent compte de façon presque équivalente⁶ de la répartition des élèves selon les missions. La première est géographique. Rares sont les congrégations à ne pas avoir d'implantation au Caire, ce qui est confirmé par la position centrale de la capitale sur le schéma. En revanche, une action engagée à Alexandrie ou dans la zone du Canal paraît exclusive d'une implantation dans le Delta ou en Haute-Égypte, qui représentent les points les plus extrêmes des deux quadrants opposés. Toutes les nationalités européennes se situent à l'intérieur d'un même quadrant, où se trouvent

également Alexandrie et les villes du Canal. En revanche, les Égyptiens apparaissent beaucoup plus majoritaires qu'ailleurs dans les missions de province, qui ne comptent pratiquement pas d'étrangers scolarisés dans les écoles françaises⁷. Les missions étaient ainsi appelées à travailler en Égypte soit en milieu cosmopolite, souvent qualifié "d'occidentalisé", soit en "milieu local" qui était aussi le plus subventionné, et celui où les boursiers étaient le plus nombreux⁸.

Figure 3 : Les missions françaises en Égypte d'après leur clientèle et leur localisation en 1929 -Analyse factorielle des correspondances



- Au premier groupe des congrégations travaillant en milieu "occidentalisé", il convient de rattacher très nettement la Mission laïque française, les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, et dans une moindre mesure, les sœurs de Notre-Dame de Sion, les frères des Écoles chrétiennes et de Ploërmel. Il est à noter que la forte corrélation entre les juifs du Caire et d'Alexandrie et la Mission laïque fait d'eux le groupe religieux le plus "européanisé" de l'enseignement français.
- Les missions en province apparaissent en revanche plus nettement liées aux chrétiens et, à un degré bien moindre, aux musulmans⁹. Dans cet ensemble de congrégations opérant en milieu "indigène", il faut inclure les Missions africaines de Lyon très présentes dans le Delta, les sœurs de la Sainte Famille, qui tenaient une école à Mansoura, les sœurs franciscaines de Marie et de l'Immaculée Conception implantées à Hawamdia, Kom Ombo et Medinat-al-Fayoum. Les jésuites et les sœurs du Sacré-Cœur et de Notre-Dame des Apôtres occupaient une position homologue et intermédiaire. Les uns et les autres associaient des établissements payants et prestigieux au Caire et à Héliopolis à des écoles primaires gratuites qu'ils finançaient en Haute-Égypte et dans le Delta pour les congrégations féminines. La seconde opposition majeure révélée par l'analyse factorielle des correspondances se situe entre garçons et filles qui marquent chacun les extrémités des deux autres quadrants. Elle était assez prévisible, dans la mesure où la plupart des écoles n'étaient pas mixtes¹⁰. De fait, presque toutes les missions se répartissent de part et d'autre d'une "ligne de mixité" qui coupe l'ensemble du schéma. Il n'y a cependant pas absence complète de corrélation entre les différentes localisations des missions françaises et ce clivage entre les sexes.
- Si au Caire le *sex-ratio* est voisin de la parité, la position des principaux centres d'enseignement, des groupes nationaux et confessionnels par rapport à ce clivage

présente des différences non négligeables. L'enseignement français à Alexandrie est, de façon très majoritaire (57%), un enseignement destiné aux garçons. Il en va de même en Haute-Égypte où l'action des écoles primaires jésuites en milieu copte-catholique donne aux garçons un avantage écrasant sur les filles en matière d'instruction (66%). En revanche, dans le Delta et la région du Canal, ce sont les filles qui l'emportent assez largement dans les écoles françaises (seulement 42 à 43% de l'effectif total sont des garçons).

Les données des tableaux ne permettent pas de rendre exactement compte du sex-ratio par religion ou nationalité. L'analyse factorielle fait cependant apparaître une nette attirance des Italiens et des musulmans pour les congrégations féminines, et une scolarisation des juifs et des Britanniques orientée de préférence vers les écoles de garçons d'Alexandrie et du Caire. Aux contraintes de la géographie et de l'implantation des communautés s'ajoute donc un choix culturel, qui confirme ce qu'on avait pu observer dans l'enseignement gouvernemental.

En présence d'une forte pression nationale, Italiens et musulmans semblent se plier, pour leurs garçons, au choix "normal" de leur communauté, tout en laissant aux filles le soin de capitaliser les bénéfices d'une instruction qui demeurait la clé de la distinction sociale. L'attitude inverse prévalait parmi les juifs du Caire et d'Alexandrie qui fréquentaient les écoles françaises : la sur-représentation des garçons, notamment dans les établissements de la Mission laïque avait pour contrepartie une présence plus forte des filles dans les écoles de la communauté, où les études gratuites ou peu onéreuses n'allaient guère audelà du certificat d'études primaires. La garantie du maintien de l'identité communautaire, transmise par les femmes, rejoignait dans ce cas l'utilité de l'investissement dans une scolarité plus longue pour les garçons, suivie dans des établissements plus prestigieux.

Le recensement des écoles françaises de 1929 confirme donc, en paraissant les anticiper, les données de la *Statistique scolaire* qui montrent, à partir des années trente, un usage très différencié par sexe des écoles françaises selon la religion.¹¹

Parmi tous les consulats français d'Égypte, le consulat général de France à Alexandrie est celui qui donne l'état le plus détaillé des écoles de sa circonscription. Mais il faut se garder d'y voir le reflet fidèle d'une stricte pondération communautaire. Les catégories d'appréhension de la réalité scolaire en cours dans ce consulat méritent qu'on s'y attarde, parce que la statistique demeure, en dépit de son apparente objectivité, un discours sur le réel, indissociable des pratiques du pouvoir qui l'établit et de ceux qui la renseignent. C'est la raison pour laquelle on se livrera dans un premier temps à une présentation détaillée de la source elle-même.

De format imposant (la surface représente plus de 4 feuilles A3), ce tableau au cadre imprimé et réutilisable d'année en année répertorie sous forme manuscrite 27 établissements scolaires en 1929. Si, comme au Caire, le lycée de la Mission laïque française d'Alexandrie apparaît en tête, et si les frères des Écoles chrétiennes précèdent toujours les congrégations féminines, le classement géographique prime ici sur la répartition par congrégation: les écoles d'Alexandrie sont présentées avant celles du Delta, qui dépendaient de la même circonscription consulaire.

Les écoles de la Communauté israélite d'Alexandrie sont absentes de la liste, de même que la plupart des écoles liées à des mécènes de la communauté. Il est visible que c'est l'acception la plus restrictive du terme "écoles françaises" qui a été retenue, celles dont

- les responsables sont de nationalité française, affiliés à une mission d'origine française, acceptant d'envoyer leurs statistiques au consulat et se réclamant de sa protection capitulaire.
- En pratique, celle-ci revenait surtout à offrir la possibilité aux établissements « français » d'importer hors-taxe du matériel scolaire revendu aux familles qui fréquentaient l'école. On imagine aisément que la notion de « matériel scolaire » ait pu être interprétée avec beaucoup de souplesse...
- Une annexe au tableau complète ces résultats. Aux 11 691 élèves des "écoles françaises" (Alexandrie et Delta confondus), il précise qu'il "convient d'ajouter les élèves soumis à notre enseignement", dans les écoles dépendant de la Communauté israélite (4 500 élèves) et dans "les écoles musulmanes enseignant le français" (4 200 élèves)
- Le tableau lui-même est complexe, et fonctionne selon une structure arborescente emboîtant trois subdivisions. Deux critères de différenciation des effectifs sont récurrents: la nationalité et la religion. L'ordre dans lequel apparaissent les différentes nationalités n'a que peu de choses à voir avec celui adopté par le consulat du Caire à la même date. Il distingue:

(Alexandrie)	(Le Caire)			
Français	Français			
Italiens	Égyptiens			
Grecs	Grecs			
Anglais ou Maltais	Italiens			
Autrichiens	Anglais			
Allemands	Syriens			
Espagnols	Divers			
Égyptiens et autres				

- L'ordre dans lequel apparaissent les Européens renvoie, de façon dégressive et différente au Caire et à Alexandrie, à la perception du poids numérique et institutionnel de leur colonie dans chaque circonscription consulaire. Alors que la liste dressée par le consulat du Caire est actualisée en fonction des changements de statut personnel récents ou en cours, le principe de division de la liste des nationalités établie à Alexandrie est très clair : il oppose Européens ou protégés européens aux "sujets locaux", considérés comme ressortissants égyptiens et définis avant tout par la négative comme "non-protégés".
- La différenciation religieuse n'apparaît pas dans la statistique du Caire de 1929. Elle est en revanche très fine à Alexandrie, et vient conforter cette impression que les schémas de perception liés aux protections capitulaires et au protectorat religieux sont beaucoup plus prégnants à Alexandrie qu'au Caire. On y distingue, dans l'ordre :

- Catholiques	Regroupements implicites			
- Grecs Catholiques				
- Arméniens Catholiques	(Catholiques)			
- Coptes Catholiques				
- Maronites				
- Grecs Orthodoxes				
- Arméniens Orthodoxes	(Orthodoxes) (Chrétiens)			
- Coptes Orthodoxes				
- Protestants	(Protestants)			
- Musulmans	(Musulmans)			
- Israélites	(Israélites)			
- Divers				

- La différenciation est très bien faite entre les religions, les obédiences et les rites renvoyant chacun à des "communautés" différentes. En ce qui concerne la première rubrique, il faut comprendre qu'il s'agit des catholiques de rite latin, c'est-à-dire pour le consulat à la fois les "vrais" catholiques, ceux qui relèvent d'un "terrain connu", pour lesquels on n'a pas besoin de rajouter une précision renvoyant à un rite, et ceux sur lesquels la France a vocation à une protection religieuse totale, comprenant aussi (mais de façon très théorique pour les non-citoyens français et les non-religieux) un droit de juridiction personnelle. Pour chaque école est donné:
 - · La répartition du corps enseignant par nationalité
 - La répartition des élèves "payants" et "non payants" par nationalité
 - Le nombre de garçons et de filles, répartis chacun par nationalité
 - Le nombre d'élèves dans l'enseignement secondaire, primaire, commercial et professionnel, répartis, pour chaque catégorie par nationalité;
 - La répartition du corps enseignant par religion
 - · La répartition des garçons par religion
 - · La répartition des filles par religion
- Quelques rares établissements n'ont pas renseigné dans le détail toutes les rubriques. Les chiffres sont reportés à la main, d'une écriture très soignée. Mais les totaux réalisés pour chaque rubrique ne correspondent pas toujours au total de la répartition qui est donnée, et varient en fonction des critères adoptés, même s'ils apparaissent dans le tableau comme identiques d'une rubrique à l'autre.

- 29 Un certain nombre d'erreurs ou d'approximations ont pu être relevées, avec le plus souvent une tendance à la surévaluation, compréhensible dans la mesure où une partie de l'enjeu de ces statistiques résidait dans l'attribution de subventions.
- Aucune trace n'a pu être relevée ailleurs que dans la région du Canal de véritable tension allant au delà d'une simple émulation entre institutions religieuses et laïques dans la période qui nous occupe. Les uns et les autres avaient plutôt tendance à s'ignorer. D'une part, un patriotisme attisé par la Grande Guerre¹² incitait, à l'étranger, à placer les intérêts de la nation au dessus des clivages partisans; d'autre part, la manière dont se structuraient les clientèles des uns et des autres les rendait plus complémentaires que véritablement concurrents. Cela était particulièrement vrai en période de croissance des effectifs.
- L'analyse de la fréquentation des écoles de la circonscription consulaire d'Alexandrie, établissement par établissement permet de confirmer ce point. Alors que la moitié des élèves des écoles religieuses d'Alexandrie étaient de confession catholique, le lycée de la Mission laïque était fréquenté à plus de 80% par des non-catholiques. Les juifs y étaient majoritaires (41%), suivis de près par les orthodoxes (32%) et les protestants (5%). Contrairement aux espoirs du début de la décennie, la percée dans les milieux musulmans était restée très limitée. Avec 33 filles et 19 garçons, ils ne représentaient que 4% des effectifs, soit une proportion très inférieure à la plupart des écoles catholiques, notamment de filles, où leur présence avoisinait souvent les 20%. Le prestige et la caution morale d'un enseignement régenté par des religieuses donnait aux écoles congréganistes auprès des musulmans un avantage essentiel sur le Lycée.
- A Alexandrie, le français tenait le haut du pavé. La forte présence des frères des Écoles chrétiennes conférait à l'enseignement masculin l'avantage sur l'enseignement féminin, y compris parmi les Italiens, contrairement à la tendance générale relevée dans l'ensemble du pays. Pour les Hellènes en revanche, les filles étaient assez nettement majoritaires (52%) dans l'enseignement français, et l'on peut donc supposer dans la colonie d'Alexandrie une préférence pour un cursus "national" pour les garçons, qui pouvait être suivi dans l'important complexe des écoles grecques de Chatby, plus anciennes que les écoles du Littorio ces dernières n'étaient pas encore ouvertes en 1929.

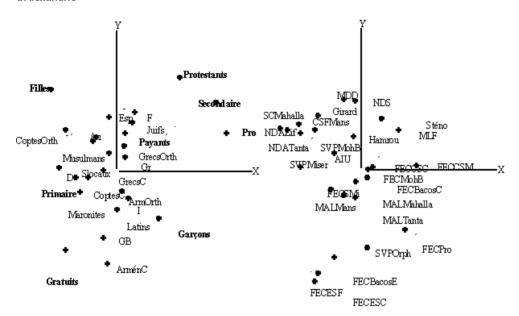


Figure 4 : Champ d'action et typologie des écoles françaises de la **Circonscription** consulaire d'Alexandrie

- L'analyse factorielle réalisée à partir des données plus détaillées de la circonscription consulaire d'Alexandrie reprend dans ses grandes lignes le système d'oppositions relevé au niveau du pays. Les écoles provinciales du Delta forment toujours un ensemble assez cohérent (entouré en gris, du côté des garçons, des filles et de l'école mixte de l'Alliance israélite universelle de Tanta). Mais leur originalité par rapport aux écoles d'Alexandrie¹³ est moins visible que la coupure entre élèves gratuits et élèves payants, elle-même corrélée à l'enseignement primaire d'un côté, secondaire et professionnel de l'autre.
- La ventilation plus fine des différentes confessions fait apparaître des modes de présence dans les écoles françaises très différents chez les coptes, selon qu'ils sont "demeurés dans l'orthodoxie" ou qu'ils ont "rejoint" l'Église catholique : le sex-ratio des coptes-catholiques est favorable aux garçons (177 garçons contre 149 filles, soit 54%), tout comme celui des autres catholiques orientaux, alors que celui des coptes-orthodoxes, plus différencié encore que celui des musulmans ou des Hellènes, est très largement à l'avantage des filles (40% seulement de garçons dans les écoles françaises pour les coptes-orthodoxes, et 48% pour les musulmans).
- On peut ainsi repérer une manifestation supplémentaire de ce "comportement national" qui consistait à scolariser ses garçons dans les écoles de sa communauté et ses filles dans un enseignement plus "intercommunautaire", moins engageant du point de vue de la nationalité, du sentiment d'appartenance ou d'allégeance. La scolarisation de ses garçons et de ses filles dans des écoles françaises marquait indubitablement un pas à franchir relevant à la fois d'une rupture possible dans l'identité religieuse, et de la reconnaissance des vertus et du caractère universel d'une éducation française et des diplômes qui allaient avec.
- Alexandrie, siège de la cour d'Appel mixte était aussi depuis 1885 la ville où se réunissait tous les ans le jury du baccalauréat français en Égypte. Près de 3 000 élèves suivaient un cursus secondaire, ce qui représentait le quart des effectifs de l'ensemble de la circonscription consulaire. Mais une scolarité pouvait se poursuivre au delà. En 1931, le collège Saint-Marc offrait à ses élèves outre des cours d'enseignement primaire et

secondaire français, les avantages d'une école supérieure de commerce agréée par le gouvernement français, des cours de droit jusqu'à la licence (depuis 1919), des cours techniques supérieurs pour la préparation à la première année de l'École Spéciale des Travaux Publics de Paris. Les cursus proposés au lycée étaient très voisins. On y délivrait un enseignement primaire, secondaire et commercial. Alexandrie semble d'ailleurs avoir été envisagée de préférence au Caire comme siège de la future université française en Égypte.

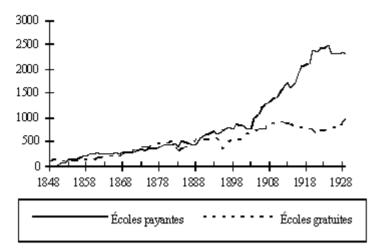
En décembre 1927, le Secrétaire général de la Mission laïque Edmond Besnard fit part au Conseil d'administration de la démarche entreprise par la légation égyptienne en France pour demander à la Mission laïque la création d'une université libre en Égypte.

"Après avoir rappelé qu'à Alexandrie, des cours de droit — dont la durée est d'une année — sont organisés au lycée ; qu'un projet de création d'un cours de lettres a été envisagé, le Secrétaire général demand[a] au Conseil l'autorisation de traiter avec les Affaires Étrangères la question de la création d'une Université qui pourrait comprendre des cours de droit, de littérature, peut-être même de sciences. On dit que les Frères ont la même idée et que le Directeur de l'École des Frères d'Alexandrie serait à Paris dans ce but." 14

- Dans une perspective de coopération plus étroite avec les institutions égyptiennes, le lycée inaugura en 1929 une série de 48 conférences d'enseignement supérieur, données par des professeurs de lettres et de droit de l'université royale.
- Comme chez les Frères, l'attention à l'Égypte était marquée au Lycée par un enseignement de l'histoire et de la géographie du pays dans toutes les classes du premier cycle secondaire. En réponse aux ouvrages sortis des ateliers d'imprimerie et de reliure de l'école professionnelle des Frères d'Alexandrie, l'Abrégé de l'Histoire de l'Égypte de Roger Lévy et les Morceaux choisis sur l'Égypte réunis par Raoul Canivet et Marcel Fort furent publiés vers 1925 sous les auspices de la Mission laïque. Il s'agissait bien évidemment d'ouvrages en français.
- Il n'était pas encore question de préparer les élèves à des diplômes égyptiens. Au contraire, toute la politique des responsables français tendait à renforcer la valeur du baccalauréat français en le faisant reconnaître par les autorités égyptiennes. Relayant, dans le champ culturel, la politique du Franc fort de Poincaré, Edmond Besnard l'avait affirmé au Conseil d'administration: "Nous devons tenir à ce que nos diplômes d'Égypte ne soient pas dépréciés." ¹⁵
- Néanmoins, au collège Saint-Marc comme au lycée, l'enseignement de la langue arabe semble avoir connu, au cours des années vingt, un certain développement. L'intention au moins en était clairement affichée à la Mission laïque. Lors d'une tournée en Orient en février-mars 1927, Edmond Besnard accorda des entretiens aux journaux La Liberté et Al-Sîâsa:

"En Égypte, nous constatons que nos écoles font continuellement des progrès. Nous nous efforçons de donner plus de développement à l'enseignement de la langue arabe, par respect pour le nationalisme égyptien. Par là, nous montrons que nous savons apprécier l'hospitalité généreuse et l'accueil cordial que nous rencontrons dans le pays. Nous ne voulons pas transformer en Français les habitants de l'Égypte. Mais nous voulons qu'ils deviennent des Égyptiens actifs et utiles pour qu'ils rendent les meilleurs services à leur patrie. Pour réaliser ce but, nous estimons que nos écoles devront soigner d'une manière particulière l'enseignement de l'arabe. Il est vrai que nous nous heurtons à des difficultés pour trouver des professeurs orientaux capables d'enseigner l'arabe à nos élèves suivant nos principes et nos méthodes. Mais nous espérons beaucoup aplanir ces difficultés avec le temps." 16

- Il est clair que la Mission laïque espérait ressusciter la "tradition d'État" de l'enseignement français, et attirer au lycée un public égyptien musulman ou copte qui n'y était pas assez représenté. S'il était devenu évident pour tous que le français ne pourrait jamais remplir le rôle d'une langue nationale, il demeurait celle du savoir et du pouvoir, susceptible de former des "Égyptiens actifs", terme qu'il faut comprendre dans son acception économique à valeur productiviste, mais aussi politique, par opposition au concept utilisé sous la Révolution française de "citoyen passif". Pareil effort d'adaptation au pays était également engagé au collège Saint-Marc. Mais il faut attendre 1938 pour voir l'établissement présenter ses premiers candidats au baccalauréat égyptien, ce qui fait remonter la constitution de la filière au milieu des années trente. Encore l'arabe pouvait-il ne tenir, dans cet examen, qu'une place limitée¹⁷.
- 43 Le modèle proposé et mis en valeur par les deux établissements français les plus prestigieux d'Alexandrie dans les années vingt était donc éminemment français, au point qu'il pouvait laisser craindre ou espérer, c'est selon une "transformation en Français des habitants de l'Égypte". De plus amples informations sont difficiles à collecter sur les programmes suivis par les autres établissements de la circonscription consulaire et les diplômes qu'ils préparaient.
- Il est certain toutefois qu'une place très large était toujours accordée à l'étude du français, ne serait-ce qu'en raison de la présence dans tous les établissements d'enseignants français. Mais il faut surtout bien comprendre que les écoles d'une même congrégation étaient organisées en réseau, fortement polarisé par ces établissements qui préparaient aux diplômes supérieurs français. La Figure 4 montre l'extraordinaire étalement des écoles des frères des Écoles chrétiennes à Alexandrie (toutes sont affectées du préfixe FEC) sur une diagonale, qui leur permet de décliner presque toute la gamme des clientèles possibles selon les établissements.
- Du bas vers le haut, ce sont les élèves qui pouvaient espérer —ou plutôt rêver— gravir l'échelle du mérite scolaire et de la proximité avec la culture française par le jeu des bourses d'études ou peut-être des réductions sur les frais de scolarité, non comptabilisées dans les statistiques; du haut vers le bas, c'est l'argent qui redescendait, les établissements payants finançant des écoles entièrement gratuites. Mais d'une école à l'autre, il ne pouvait être question, sauf parcours exceptionnel, de mélanger les publics.
- Les collèges Saint-Marc (Chatby), Sainte-Catherine (Manshiya) et Saint-Joseph de Bacos (Ramleh) étaient les seuls établissements des Frères à assurer un enseignement secondaire. Aucun n'admettait d'élèves à titre gratuit, pas plus d'ailleurs que le collège Saint-Michel ('Attarine) ou celui du Sacré-Cœur (Moharram Bey) qui, en s'occupant du cycle primaire, leur servaient d'antichambre. En revanche, quatre autres établissements accueillaient au total un millier d'élèves à titre entièrement gratuit, ce qui représentait à peine moins du tiers de l'ensemble des écoles des Frères d'Alexandrie.



- Tout en demeurant importante, la proportion n'avait cessé de se réduire depuis le début du siècle¹⁸. Auparavant, un élève payant finançait la scolarité d'un boursier. Mais l'envolée des effectifs dans les écoles payantes n'avait pas été suivie d'un essor comparable des écoles gratuites. Celles-ci avaient même connu un important recul de 1908 à 1921, lié à la récession économique de 1906-1907 puis à la guerre, si bien qu'il fallait à la fin des années vingt deux élèves payants pour financer une scolarité gratuite. Les solidarités d'une "communauté citadine" commençaient à se distendre, et la "communauté des intérêts" à ne plus être une "communauté de destins" entre les riches et les pauvres¹⁹.
- 48 Les classes sociales ne se mélangeaient pas sur les bancs de l'école. Et les confessions de leur côté, se mêlaient moins qu'on ne pouvait le prétendre. La gratuité dans les écoles des Frères d'Alexandrie était en effet accordée de façon sélective et dégressive selon une échelle de proximité spirituelle évidente :

Origine confessionnelle		Coptes catholiques	Catholiques orientaux	Orthodoxes	Coptes orthodoxes	Protestants	Musulmans	Juifs
Proportion d'élèves admis à titre gratuit	47%	45%	33%	26%	18%	18%	14%	11%

- 49 Les catholiques, minoritaires dans quatre écoles payantes sur cinq, étaient largement majoritaires dans deux écoles gratuites sur quatre, où ils représentaient de 60 à 75% des élèves. Lorsqu'ils constituaient moins de la moitié de l'effectif de ces écoles, ce sont les orthodoxes qui étaient après eux les plus fortement représentés, conformément à la tradition qui faisait d'eux le terrain privilégié des missions catholiques en Orient. Juifs et musulmans en étaient en revanche pratiquement absents.
- Dans les écoles payantes, les précautions prises pour éviter que juifs et catholiques ne se mélangent, conformément au souhait de la Congrégation romaine de la Propagande, apparaissent plus clairement dans les petits collèges du Sacré-Cœur et Saint-Michel que dans les trois autres, trop distants entre eux pour éviter que les publics ne s'y mêlent dans des proportions voisines de la moyenne. Seuls quatre élèves juifs fréquentaient le collège de 'Attarine (2%) alors que celui de Muharram Bey en accueillait 70, soit 30% de l'effectif.

- Dans ce quartier où la population étrangère avait pratiquement doublé entre 1917 et 1927 ²⁰, le collège des Frères fondé en 1886 et régi par une communauté spécifique depuis 1900 était, selon le vocabulaire de l'époque, presque entièrement "livré" à l'hérésie, au schisme et aux infidèles, dans des proportions voisines de celles du lycée: 84% de ses élèves n'étaient pas catholiques. Contrairement aux autres collèges des Frères, la majorité des enseignants y était de nationalité française, ce qui devait lui valoir une bonne réputation; et il ne fait pas de doute qu'avec ses 237 élèves, il devait contribuer pour une part non négligeable au financement de l'effort scolaire de la congrégation à Alexandrie.
- C'est un réseau similaire à celui des frères des Écoles chrétiennes qu'avaient essayé de mettre en place le proviseur du lycée Marcel Fort et le consul de France à Alexandrie. Le rôle des écoles catholiques gratuites y était tenu par les établissements de la communauté israélite et ceux de la société de bienfaisance al-'urwa al-wuthqa, en partie soutenus par les subventions du consulat. Mais le lycée n'avait pu réellement augmenter grâce à elles sa clientèle musulmane de façon significative.
- Dans les écoles de filles, la division du travail entre les congrégations était un peu plus poussée, mais le principe demeurait le même. Quatre pensionnaires sur cinq des religieuses de Notre-Dame de Sion suivaient un enseignement secondaire, et moins du quart de leurs élèves bénéficiait de la gratuité. Elles n'étaient que 13% à être exonérées des frais de scolarité chez les religieuses de la Mère de Dieu. Chez les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, on se limitait à l'enseignement primaire, mais la différence était grande entre l'externat Saint-Joseph de Muharram Bey, où les neuf dixièmes des élèves payaient, et le collège de la Miséricorde, dont les effectifs étaient beaucoup plus importants, et où plus de la moitié des élèves (53%) étaient admis gratuitement.
- Le collège Saint-Marc et ses satellites à Alexandrie et le collège de la Sainte-Famille au Caire étaient les seuls établissements français d'Égypte à appliquer, sans entorse apparente, le principe de la séparation complète des élèves gratuits et payants dans des écoles différentes²¹. Cela contribuait sans aucun doute, avec leur ancienneté, à assurer leur statut de chefs de file incontestables de l'enseignement français dans ces deux villes et dans l'ensemble du pays.
- La Mission laïque, avec 6% de boursiers à Alexandrie et 2% au Caire, leur disputait ce rôle, sans réellement empiéter sur leur terrain du fait des différences confessionnelles entre les clientèles. Les écoles de filles et celles de province s'organisaient selon des hiérarchies similaires qui ne faisaient que répercuter dans les échelons "inférieurs" les effets de "la domination masculine"²² et celle des capitales égyptiennes et des métropoles européennes. Elles avaient toutefois un public au niveau social plus hétérogène, qui pouvait les apparenter à une "classe moyenne". A cette réserve près que leurs modèles politiques et culturels étaient aristocratiques, et que cet enseignement ne trouvait sa consécration institutionnelle qu'à l'étranger avec des diplômes français.
- Ce modèle était enfin intimement lié aux capitulations. Leur survivance en Égypte jusqu'en 1937 était une incitation à "mériter" la protection française. Le privilège d'un accès gratuit à l'école, devenu peut-être la forme la plus évidente de cette protection, avait pour contrepartie de faire vivre la culture française en se démarquant ainsi du "commun" des sujets locaux.
- Aux représentations fondées sur la nostalgie d'un cosmopolitisme alexandrin perdu, on préfèrera opposer une représentation moins œcuménique, reposant sur des différences de positionnement par rapport à l'instruction en général et à un modèle français encore

dominant au début des années trente en particulier. Si l'image du cosmopolitisme colle à la ville, et si elle est intimement associée à une pratique de la langue française, devenue la véritable *lingua franca* de l'Égypte libérale, on ne saurait oublier d'une part que cette cohabitation intercommunautaire dans des établissements scolaires fut éminemment minoritaire, et d'autre part que son énonciation même est intimement liée aux pratiques et aux représentations des différents pouvoirs qui ont opéré sur la ville et sa société à l'âge des impérialismes. Seule leur multiplicité permit à Alexandrie de rester un temps « dans l'œil du cyclone ».

On a pu déceler, à travers les statistiques, cinq types de positionnement par rapport au modèle français d'instruction. Le premier est ce qu'on pourrait appeler un mode de défiance, qui se traduit dans les statistiques et les analyses factorielles par l'usage sexuellement différencié que l'on a pu faire du "modèle français". On a pu le repérer non seulement chez les "Égyptiens", mais chez les "Italiens" et les "Grecs", ou encore les "musulmans" et les "coptes orthodoxes" du discours statistique : la fille peut apprendre le français, et on est prêt à payer pour cela, mais le garçon doit demeurer dans la filière "nationale" constitutive de son "identité" ou plus exactement de l'investissement que l'on fait sur ses solidarités futures.

Le mode de l'adhésion représente un positionnement plus problématique, qui consiste à faire participer ses garçons et ses filles au modèle français, et à être prêt à en payer le prix. Les statistiques consulaires d'Alexandrie font nettement relever les communautés juives et grecques catholiques de ce profil. C'est oublier que tous les notables participaient de ce même comportement, et que par ailleurs, ces deux communautés avaient organisé par elles-mêmes, sans appui –ni donc comptabilité– du consulat français, leur propre réseau scolaire d'assistance: contrairement aux illusions de certains diplomates français, ce mode d'adhésion n'était en rien une allégeance à la France, mais un fonctionnement communautaire dans lequel la légitimité des dirigeants se mesurait à l'aune de leur capital social et de leur capacité à mettre l'éducation à la portée du plus grand nombre.

Le mode de la déférence apparaît comme le symétrique exact de celui de l'adhésion, consistant à envoyer ses garçons et ses filles dans des filières francophones, mais dans un enseignement de type primaire voire professionnel, en étant redevable de cette scolarisation à des autorités instituées qui en assuraient la gratuité. Toutes participaient de cette légitimation par l'école : conseils communautaires, fondations royales ou sociétés de bienfaisance, jusqu'à l'État et son réseau public. Ce mode de la déférence prolongeait dans l'ordre social les bienfaits que la protection capitulaire était censée assurer dans l'ordre politique, et on ne sera pas surpris de trouver, parmi les premiers bénéficiaires des largesses de la France charitable en Égypte²³ les communautés catholiques latines – notamment maltaise – et orientales.

Du mode de *l'ignorance*, on ne peut dire grand chose, sinon qu'il fut très largement majoritaire vu les taux de scolarisation et d'alphabétisation de l'époque. Il reste qu'on ne peut totalement l'assimiler au dernier mode, qui serait celui du *rejet*, parce que certains furent en mesure de tirer un bénéfice matériel ou symbolique du modèle, ne serait-ce que par une pratique orale courante du français, non validée par un cursus scolaire. Le rejet du modèle français, dans l'Égypte libérale, est allé de pair quant à lui avec la construction d'un modèle national d'éducation, sous l'égide du ministère de l'Instruction publique. Or, avec seulement 10% d'élèves scolarisés dans les établissements du ministère en 1933 et

moins de 5000 élèves, le gouvernorat d'Alexandrie est celui où l'effort gouvernemental en faveur de l'instruction apparaît comme le plus faible d'Égypte.

- Au demeurant, ces différentes attitudes par rapport aux écoles et à la langue françaises dépendaient sans doute davantage d'itinéraires familiaux et personnels que d'une quelconque appartenance communautaire. Peut-être une illusion d'optique statistique nous fait-elle considérer une telle appartenance comme vouée à induire certains comportements alors qu'un renversement de la proposition serait tout aussi pertinent : en Moyenne Égypte en particulier, où la communauté copte-catholique était une création récente des missions franciscaines puis jésuites, est-ce qu'on envoyait ses garçons et ses filles dans une école jésuite gratuite parce qu'on était copte-catholique, ou bien n'était-on pas de facto considéré comme copte-catholique dès lors qu'on mettait ses enfants dans une telle école, parce qu'elle était gratuite? Les statistiques de scolarisation demeurent des discours tenus par les institutions sur leur public, selon une terminologie qui était la leur. Si elles renvoient certes dans la plupart des cas à un statut personnel clairement défini, elles ne permettent en rien de mesurer le degré d'identification d'un individu à sa communauté ni à sa nationalité a fortiori lorsqu'il disposait de plusieurs passeports.
- Le lien qui pouvait unir "les coptes catholiques" à leur clergé institutionnalisé par Rome, aux pères jésuites et aux religieuses, repose en partie sur l'accès que les uns et les autres avaient pu leur donner à la "santé" et à l'éducation quelle que soit d'ailleurs la langue d'enseignement –, et sur la *croyance* des élites religieuses et laïques produites par ce système qu'il était de leur *devoir* de le transmettre à leurs enfants et de l'étendre à l'ensemble de la communauté.
- En ce sens, la prise en charge par l'État de la gratuité scolaire des années quarante aux années soixante est bien un transfert d'allégeance, et le lien qui unit alors les "hommes d'Instruction" à l'État, au moment où ils entreprennent la conquête de l'enseignement étranger est bien un acte de foi. Quant au cosmopolitisme scolaire, il convient aussi de l'envisager, tant pour ceux qui ont pu en bénéficier, que pour ceux qui ont pu en éprouver les limites, comme l'aveu de la faiblesse de l'investissement de l'État dans le champ éducatif, particulièrement criante dans la ville d'Alexandrie.

NOTES

- 1. Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée n°83-84
- 2. Robert Ilbert, Alexandrie 1830-1930, histoire d'une communauté citadine, Le Caire, IFAO, 1996, p. XXX.
- 3. Carte établie à partir des statistiques consulaires pour l'année scolaire 1929-1930. Archives diplomatiques de Nantes, Série Œuvres Françaises Sous-série D-Levant, volume 178. Il conviendrait, pour être entièrement fidèle à ce document, d'y rajouter un millier de garçons dans les écoles primaires jésuites de Haute-Égypte, malheureusement mentionnés sans plus de précision.
- **4.** Statistique scolaire de l'Égypte, publication trisannuelle du ministère des Finances égyptien de 1907 à 1951.

- 5. FEC :Frères des Écoles chrétiennes / SVP : Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul / MLF : Mission laïque française / NDA : Notre-Dame des Apôtres / BPA : Bon Pasteur d'Angers / MAL : Missions africaines de Lyon / SCB : Sœurs de la Charité de Besançon / NDD : Notre-Dame de la Délivrande / MDD : Sœurs de la Mère de Dieu / SJA : Saint-Joseph de l'Apparition / SJL : Saint-Joseph de Lyon / FranIC : Franciscaines de l'Immaculée Conception / NDS : Notre-Dame de Sion / SAC : Sœurs de l'Afrique centrale (Nigritie) / FranM : Franciscaines missionnaires de Marie / AIU : Alliance israélite universelle / AF : Alliance française / FranTS : Franciscains de Terre-Sainte
- 6. Les contributions des deux axes au khi2 sont pratiquement identiques.
- 7. En moyenne, 92% du public des écoles françaises de province était égyptien, contre 69% au Caire, 53% à Alexandrie et seulement 22% dans les trois villes du Canal.
- 8. Le pourcentage d'élèves bénéficiant de la gratuité s'élevait à 26% à Alexandrie et dans les écoles du Delta, 34% au Caire et atteignait 62% dans les écoles françaises de Haute-Égypte.
- 9. L'affirmation est particulièrement vraie en Haute-Égypte où 92% des élèves étaient chrétiens, et 7% seulement musulmans. Elle est moins vérifiée dans le Delta où la proportion de musulmans dans les établissements français atteint 29%, soit une proportion voisine de celle du Caire où ils sont le mieux représentés (30%).
- 10. Les écoles des congrégations féminines étaient davantage mixtes que celles des congrégations masculines, dans la mesure où elles accueillaient les garçons dans les petites classes.
- **11.** D'après la Statistique scolaire, c'est seulement après 1933 que, pour les musulmans, le nombre de filles dépasse celui des garçons dans les écoles françaises.
- **12.** Toutes les écoles de garçons possédaient leur monument aux morts de la Première Guerre mondiale.
- 13. L'opposition entre les écoles d'Alexandrie et celles du Delta est très visible au niveau du troisième facteur de l'analyse factorielle, qui contribue tout de même pour 15% au khi2 de l'ensemble du tableau. (Axe 1 : 34% et Axe 2 : 25%). Elle reposait sur un dosage différent de l'intercommunautarité, incluant davantage de coptes-orthodoxes et de musulmans.
- **14.** Archives de la Mission laïque française, Procès-verbal du Conseil d'administration, 15 décembre 1927.
- 15. Ibid.
- **16.** Archives diplomatiques de Nantes, série Le Caire-Ambassade, volume n°163, dossier Enseignement public, Mission Laïque française.
- **17.** Depuis 1888, l'histoire, la géographie et certaines matières scientifiques pouvaient faire l'objet d'un examen en français ou en anglais.
- **18.** Source : Archives du collège Saint-Marc, Dossier 26. Les données ne vont malheureusement que jusqu'en 1929.
- 19. Paraphrase de Robert Ilbert, Alexandrie..., op. cit., p. 656-657.
- 20. Données des recensements citées par Robert Ilbert, Alexandrie..., op. cit., p. 797.
- 21. Il faut relever que les jésuites étaient la seule congrégation d'Égypte à admettre plus d'élèves gratuits que d'élèves payants, avec une séparation géographique radicale des établissements. Une scolarité payante au Caire finançait entre deux et trois scolarités gratuites en Haute-Égypte.
- **22.** Outre la direction spirituelle complètement masculine de toutes les communautés confessionnelles, la sur-scolarisation globale des garçons est écrasante dans l'enseignement secondaire : les filles n'y sont qu'une poignée à Alexandrie alors qu'elles

en sont complètement absentes dans le Delta. Par ailleurs, l'opposition la plus forte révélée par la Figure 4 se situe entre les variables "filles" et "enseignement professionnel". La formation d'une cinquantaine de secrétaires à l'Institut sténographique de France, loin d'atténuer cette opposition, ne fait que confirmer le caractère subalterne des tâches qui les attendaient à la sortie de l'école, lorsqu'elles avaient accès au monde du travail.

23. - L'expression est de l'historien François Charles Roux, dans un article de 1907 (Archives diplomatiques de Nantes)

RÉSUMÉS

Le mythe du cosmopolitisme alexandrin a été entretenu et diffusé par l'intermédiaire des établissements d'enseignement français et anglais au début du XX^e siècle. Ce mythe a été alimenté par les représentations, la cohabitation d'enfants et d'adolescents de statuts sociaux, de religions et de nationalités différents au sein de ces écoles étant souvent embellie par le souvenir et a donné du corps à la fameuse « communauté citadine » alexandrine.

Alexandrian cosmopolitism's myth has been keeped and broadcasted by english and french's teaching institutions at the begining of the XXth century. This myth has been feeded by représentations, children and youth's cohabitation being of different social statutes, religions and nationalities in the bosom of these schooners very often beautified by the remembrance which has given a famous consistence to the notion of « Alexandrian urban community »

INDEX

Mots-clés: communautés, Alexandrie, Ecole française, cohabitation

AUTEUR

FRÉDÉRIC ABECASSIS

École normale supérieure - UMR 5190 LARHRA